

Titre du rapport : Relevé de conclusion du 8 janvier 2018

Rapporteur (s) : Président UBFC	Point N°2
Séance du Conseil des membres	5 mars 2018

Pour avis conforme	<input type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour approbation	X
Pour information	<input type="checkbox"/>

Rapport :

Membres présents ou représentés :

Messieurs Alain BONNIN, Président de l'uB ; Macha WORONOFF, représentant Jacques BAHU, Président de l'UFC ; Ghislain MONTAVON, Directeur de l'UTBM ; Bernard CRETIN, Directeur de l'ENSMM ; François ROCHE-BRUYN, Directeur général d'AgroSup Dijon, Olivier LEON, représentant de Stéphane BOURCIEU, Directeur général de BSB.

COMUE :

Monsieur Nicolas CHAILLET, Président d'UBFC.

Invités :

Monsieur Michel JAUZEIN, directeur du Campus de Cluny ENSAM (invité permanent),
Madame Catherine BAUMONT, Président du CAC UBFC,
Monsieur Christohe CRUZ, Vice-président chargé de la politique numérique et des systèmes d'information,
Madame Khadija CHAHRAOUI, Vice-présidente chargée de la coordination de la formation et de l'insertion professionnelle.

Ordre du jour :

1. Approbation du relevé de conclusions de la réunion du 4 décembre 2017
2. Projet RITM-BFC
3. Masters internationaux : rentrée 2018
4. Projet de Collège européen de Cluny
5. Point d'étape SDN et projet de Datacenter régional
6. Informations
7. Questions diverses

1. Approbation du relevé de conclusions de la réunion du 4 décembre 2017

Le relevé de conclusions est approuvé.

Alain Bonnin et François Roche-Bruyn demandent à revenir sur le budget initial 2018 d'UBFC. Suite à un désaccord de Nicolas Chaillet, celui-ci quitte la séance.

A l'issue, une demande est formulée par Alain Bonnin sur le fait que l'ordre du jour du CA UBFC soit systématiquement validé par le Conseil des membres. Ce point a été formulée lors du séminaire du 27 novembre. La demande est de mettre en œuvre cela dès à présent.

Ce point est mis au vote :

- 5 votes oui,
- l'UFC s'abstient.